



Procès-verbal
Le mardi 17 juin 2003 - n° 9

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 7 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux

La motion est adoptée.

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 8 Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance

La motion est adoptée.

17 juin 2003

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 9 Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 13 en annexe)

Pour : **67** Contre : **44** Abstention : **0**

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire tienne une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 9, Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, et ce, à compter du 26 août 2003 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 8 août 2003 ;

QUE le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 14 en annexe)

Pour : **71** Contre : **40** Abstention : **0**

17 juin 2003

Dépôts de documents

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les coopératives de services financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002 ;

(Dépôt n° 73-20030617)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002 ;

(Dépôt n° 74-20030617)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002.

(Dépôt n° 75-20030617)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la santé et du bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 76-20030617)

M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de la Société de développement de la Baie James, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002 ;

(Dépôt n° 77-20030617)

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 78-20030617)

17 juin 2003

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002 ;

(Dépôt n° 79-20030617)

Le décret n° 92-2003 concernant l'entrée en vigueur de la Convention complémentaire n° 16 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

(Dépôt n° 80-20030617)

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

Le plan d'action 2003-2004 du Centre de perception fiscale.

(Dépôt n° 81-20030617)

M. le Président dépose :

Le rapport d'activité de l'Assemblée nationale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 82-20030617)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 631 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un appareillage de résonance magnétique nucléaire au Centre hospitalier de Rivière-du-Loup.

(Dépôt n° 83-20030617)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

17 juin 2003

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Lemieux (Bourget) dépose :

Copie d'une convocation à une réunion concernant la réorganisation municipale.
(Dépôt n° 84-20030617)

Motions sans préavis

M. Landry, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de
M. Pierre Bourgault et rende hommage à son apport exceptionnel
à la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Puis, à l'invitation de M. le Président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Vallières, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Chauveau soit nommée membre
permanente de la Commission de l'administration publique en
remplacement du député de Hull.

La motion est adoptée.

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) présente une motion concernant l'anniversaire du Sommet de Montréal ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 juin 2003

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de planifier les travaux de la commission ;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira en séance de travail afin de planifier les travaux et d'informer les membres sur le fonctionnement de la commission ;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la commission et de procéder à l'organisation de ses travaux.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 16 juin 2003, sur la motion de M. Séguin, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), M. Legendre (Blainville), Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) et Mme Maltais (Taschereau).

17 juin 2003

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

Un tableau comparatif des investissements en santé et services sociaux.
(Dépôt n° 85-20030617)

Le débat se poursuit.

À 12 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 03.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Séguin, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), M. Legendre (Blainville), Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) et Mme Maltais (Taschereau).

À la fin de son intervention, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'incohérence et le manque de vision dans le budget 2003-2004 du gouvernement libéral.

Le débat se poursuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 18 heures.

17 juin 2003

Treize heures trente minutes s'étant écoulées depuis le début du discours de M. Séguin, ministre des Finances, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

À 18 h 19, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 02.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 3 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 3 soit renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

La motion est adoptée.

17 juin 2003

Étude en commission plénière

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Le projet de loi n° 3 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 3 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 6, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 6 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 6 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

17 juin 2003

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au mercredi 18 juin 2003, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 20 h 39, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 juin 2003, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

17 juin 2003

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 9 :

(Vote n° 13)

POUR - 67

Auclair	Chenail	Houda-Pepin	Paquet
Bachand	Cholette	Kelley	Paquin
Béchar	Clermont	L'Ecuyer	Pelletier
Bellemare	Copeman	Lafrenière	Perreault
Bergman	Corbeil	Lamquin-Éthier	Reid
Bernard	Couillard	Legault	Rioux
Bernier	Courchesne	(Chambly)	Séguin
Blackburn	Cusano	Lessard	Soucy
Bordeleau	Delisle	Loiselle	Théberge
Bouchard	Després	MacMillan	Thériault
(Mégantic-Compton)	Dubuc	Marcoux	(Anjou)
Boulet	Dupuis	Marsan	Tomassi
Brodeur	Fournier	Mercier	Vallières
Chagnon	Gabias	Moreau	Vien
Charest	Gagnon-Tremblay	Morin	Whissell
(Sherbrooke)	Gaudet	(Montmagny-L'Islet)	Williams
Charest	Gauthier	Mulcair	
(Matane)	Hamad	Normandeau	
Charlebois	Hamel	Ouimet	

CONTRE - 44

Arseneau	Cousineau	Legendre	Robert
Beaudoin	Deslières	Léger	Roy
Bédard	Dion	Lelièvre	Simard
Bertrand	Dionne-Marsolais	Lemieux	St-André
Boisclair	Doyer	Létourneau	Thériault
Bouchard	Dufour	Maltais	(Masson)
(Vachon)	Dumont	Marois	Tremblay
Boulerice	Grondin	Morin	Turp
Caron	Harel	(Nicolet-Yamaska)	Valois
Champagne	Jutras	Pagé	Vermette
Charest	Landry	Picard	
(Rimouski)	Legault	Pinard	
Côté	(Rousseau)	Richard	

17 juin 2003

Sur la motion de M. Dupuis, leader du gouvernement, proposant la tenue d'une consultation générale par la Commission de l'aménagement du territoire à l'égard du projet de loi n° 9 :

(Vote n° 14)

POUR - 71

Auclair	Cholette	Houda-Pepin	Paquin
Bachand	Clermont	Kelley	Pelletier
Béchar	Copeman	L'Ecuyer	Perreault
Bellemare	Corbeil	Lafrenière	Picard
Bergman	Couillard	Lamquin-Éthier	Reid
Bernard	Courchesne	Legault	Rioux
Bernier	Cusano	(Chambly)	Roy
Blackburn	Delisle	Lessard	Séguin
Bordeleau	Després	Loiselle	Soucy
Bouchard	Dubuc	MacMillan	Théberge
(Mégantic-Compton)	Dumont	Marcoux	Thériault
Boulet	Dupuis	Marsan	(Anjou)
Brodeur	Fournier	Mercier	Tomassi
Chagnon	Gabias	Moreau	Vallières
Charest	Gagnon-Tremblay	Morin	Vien
(Sherbrooke)	Gaudet	(Montmagny-L'Islet)	Whissell
Charest	Gauthier	Mulcair	Williams
(Matane)	Grondin	Normandeau	
Charlebois	Hamad	Ouimet	
Chenail	Hamel	Paquet	

CONTRE - 40

Arseneau	Côté	Legendre	Robert
Beaudoin	Cousineau	Léger	Simard
Bédard	Deslières	Lelièvre	St-André
Bertrand	Dion	Lemieux	Thériault
Boisclair	Dionne-Marsolais	Létourneau	(Masson)
Bouchard	Doyer	Maltais	Tremblay
(Vachon)	Dufour	Marois	Turp
Boulerice	Harel	Morin	Valois
Caron	Jutras	(Nicolet-Yamaska)	Vermette
Champagne	Landry	Pagé	
Charest	Legault	Pinard	
(Rimouski)	(Rousseau)	Richard	

17 juin 2003
